



Balade en Provence.com

Pays des Maures Pampelonne Camarat Escalet

Niveau	Moyen
Durée	6h00
Longueur	10km

De la célèbre plage de Pampelonne près de Saint-Tropez, la balade nous amène en suivant le sentier littoral au cap Camarat, domaine protégée du Conservatoire du Littoral, en direction du Cap Taillat et Lardier pour s'arrêter à la plage de l'Escalet. Retrouvez l'authenticité d'un littoral méditerranéen préservé.

Itinéraire

- Autoroute A50 direction Toulon, sortie Hyères.
- Suivre la N98, direction Hyères/St Tropez.
- A proximité de Saint-Tropez, prendre à gauche la D98A.
- Prendre la D61 vers Ramatuelle puis la D93. Prendre à droite, la route de Bonne Terrasse.
- Se garer sur le petit parking de Bonne Terrasse.

Explications

- Descendre jusqu'à la plage de Pampelonne [2], puis la longer sur la droite.
- Après quelques dizaines de mètres, la balade rejoint le sentier du littoral (vieux tracé jaune) [5].
- Le sentier passe devant la maison du cap (ex Barclay) pour arriver au hameau de Bonne Terrasse et sa baie [8] (600 m. de Pampelonne).
- Le sentier longe la baie. La côte préservée offre ses mets les plus délicats : quelques oursins [12].
- Entrée sur le domaine du Conservatoire du Littoral [14] en direction du cap Camarat. Un peu de côte, les derniers incendies se recentre encore sur le paysage.
- Une nature humide sur ce versant par un sentier ombragé, où pousse de nombreuses fougères, houx, .. puis de bruyère, sortie de la végétation, la vue sur la mer est excellente [23]. Après 1 heure de marche de Pampelonne, un sentier montant sur la droite permet l'accès au phare. Suivre le sentier de gauche en direction de Camarat [28].
- Après la descente en bas du cap Camarat devant l'îlot le Rocher des portes [30] continuer le sentier littoral vers le cap Taillat [31].
- Encore 30 minutes (2 km du début) pour arriver dans une baie agréable pour y déjeuner [32].
- Le sentier longe la côte et domine un relief travaillé [36]. Le sentier devient très ombragé en serpentant la colline, tranquillité. Après 1 km, des maisons masquées par la végétation apparaissent, des escaliers.
- Au loin, le cap Taillat nous cache le cap Lardier [39].
- Après la descente vers un bord de mer un peu aménagé [47], le sentier remonte pour arriver sur un grand chemin [49], prendre à gauche.
- Continuer ce grand chemin serpentant et montant jusqu'à rencontrer un panneau sens interdit, suivre direction la mer [50].
- Le sentier reprend le bord de mer jusqu'à arriver à l'Escalet et à sa plage [55].
- La côte offre souvent de nombreux et magnifiques mimosas [56]. Reprendre le même sentier pour rentrer ou remonter par la route puis prendre direction Quessine (1,5 km pour le retour en 30/45 min.).

Remarques

- (*1) Le sentier littoral, tracé jaune est emprunté pendant tout le parcours.
- (*2) La balade n'est pas accessible en poussette, ni pour les enfants en trop bas age.



[1] Descente vers la plage.



[2] La plage de Pampelonne.



[3] Notre direction.



[4]



[5] Le sentier littoral.



[6]



[7]



[8] Le hameau de Bonne Terrasse.



[9] Le sentier littoral.



[10] Le hameau de Bonne Terrasse.



[11] Le sentier littoral.



[12] Des oursins.



[13]



[14] entrée sur le domaine du Conservatoire.



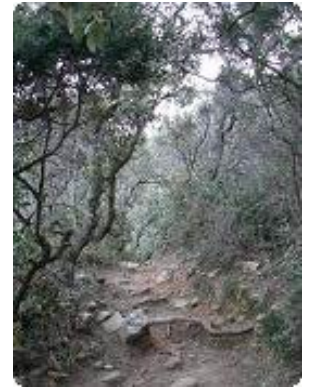
[15] Paysage brûlé.



[16]



[17] vers St-Tropez.



[18] Un peu de côte.



[19] vers St-Tropez.



[20]



[21] vers St-Tropez.



[22] Le sentier.



[23] Le paysage.



[24]



[25] Le cap Camarat.



[26] Le chemin ombragé.



[27] Le cap Camarat.



[28] Le cap Camarat.



[29] Le phare.



[30] Le cap Camarat.



[31] Le cap Taillat.



[32] Descente dans la baie.



[33]



[34]



[35] Le sentier.



[36] Le côté.



[37] La côte.



[38] La vue.



[39] La vue.



[40] Le sentier.



[41]



[42]



[43] Le sentier.



[44] La côte.



[45]



[46]



[47]



[48]



[49] Le chemin.



[50] La descente.



[51] Le paysage.



[52] La mer.



[53] Le sentier.



[54] Le sentier.



[55] La plage de L'Escalet.



[56] Mimosas.



[57] L'Escalet.